

# Mise à disposition d'un composteur individuel

GRAND  
LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION

RÉSERVATION EN LIGNE  
OBLIGATOIRE SUR  
LE SITE DE GRAND LAC



Mes démarches > Valorisation des déchets > Je souhaite un composteur individuel



Mise à disposition **GRATUITE** sur présentation d'un justificatif de domicile obligatoire.  
Un seul composteur par logement, renouvelable tous les 5 ans.

Madame, Monsieur,

Une campagne de distribution de composteurs individuels (pour les logements en maison disposant d'un espace extérieur) est prévue début juillet à Grand-Lac et pour l'ensemble des habitants du territoire, précisément **le vendredi 4 après-midi, le lundi 7 après-midi et le mercredi 16 matin.**

Conditions :

- Mise à disposition gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Un composteur par logement, renouvelable tous les 5 ans.

**Réservation en ligne ici :** <https://grand-lac.fr/au-quotidien/grand-lac-pratique/demarches-en-ligne/valorisation-des-dechets/prise-de-rendez-vous-pour-recuperer-un-composteur-individuel>

Plus d'infos sur le compostage domestique ici : <https://grand-lac.fr/au-quotidien/protection-de-lenvironnement/valorisation-des-dechets/le-compostage>